Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire du Rhône et de la Métropole de Lyon

Samedi 07 janvier 2023 à 09h30

Membres du Comité Directeur présents :

Jean BOUTARIN, Jacques CHEVALEYRE, Monique COLLET-BILLON, Jean-Pierre ERARD, Hélène POMMIER, Christiane POTOCKI, Suzanne PUZENAT, Josie VERMOREL, Jean-Paul VUIART

Salariés présents :

Antoine CALVIER, Prune COLLINET-MEDER, Heïdi JEUNET, Emma SAUZEDE, Pierre-Marie TRICAUD

Salariée excusée :

Nadia MOKHENACHE

Invités présents :

Kaïs BEN MOUSSA, Directeur du Comité Régional EPGV AURA

Didier BESSARD, Crédit Mutuel Caluire Jean Moulin

Annie-Claude BONNOT, Secrétaire du Club de retraités Apicil Centre

Claire BROUE, Conseillère Technique Régionale du Comité Régional EPGV AURA

Pierre MATHIEU, secrétaire général du CDOS Rhône-Métropole de Lyon

Bruno MERCIER, Chef du Service Sports et Actions Educatives du Conseil Départemental du Rhône

Roger PIFFAULT, élu du Comité Directeur de la FF EPGV

Franck RIGON, Président du CDOS de l'Ain

Deux éducatrices sportives salariées sont également présentes : Nathalie POMMIER-JAGODA et Corinne VIDAL

****

Le 07 janvier 2023, à Neuville-sur-Saône, les délégués des associations EPGV du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente, Mme Josie Vermorel.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les délégués présents en leur nom propre. L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par Mme Josie Vermorel en sa qualité de Présidente du Comité Départemental EPGV Rhône-Métropole de Lyon.

Elle est assistée de Mme Christiane Potocki en tant que présidente de séance et secrétaire générale du Comité Départemental EPGV Rhône-Métropole de Lyon, et Mr Jean-Paul Vuiart, en tant que gardien du temps et des votes et membre du comité directeur.

Les modalités de délibération sont rappelées par Jean-Paul Vuiart :

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer si :

- Au moins 1/3 des membres actifs sont présents ou représentés
- Au moins 50% des voix des membres actifs sont présents

Le quorum est atteint : 54 clubs sont présents ou représentés, sur un total de 79 clubs affiliés. Ils représentent un total de 323 voix sur 416.

Accueil du Président de la Gym Vitalité Neuvilloise, Michel Bitouzé

Michel Bitouzé adresse sa reconnaissance et ses remerciements à Josie Vermorel, et rappelle que la Gym Vitalité Neuvilloise, créé en 1972, a fêté ses 50 ans cette année.

Accueil de la Présidente du Comité Départemental EPGV 69, Josie Vermorel

Josie Vermorel remercie la Gym Vitalité Neuvilloise, ainsi que son président Michel Bitouzé, et adresse ses vœux pour 2023. Elle remercie également les invités présents, ainsi que les animatrices sportives présentes.

Allocution de Roger Piffault, membre du Comité Directeur de la Fédération

Roger Piffault lit un mot de la Présidente de la Fédération, Marilyne Colombo, qui remercie Josie Vermorel pour tout le travail accompli au service de la Fédération, et lui affirme sa volonté de continuer à travailler avec elle et qu'elle la sollicitera pour des groupes de travail.

La Présidente, Josie Vermorel, déclare l'Assemblée Générale ouverte à 09h47.

Un appel à candidatures pour le Comité Directeur est lancé. Michèle Lassalle, dirigeante de la GV Oullins, se porte candidate.

Un appel à deux scrutateurs est lancé : Michèle Lassalle (GV Oullins) et Yves Buisson (GV Fayolle) se portent candidats et sont choisis comme scrutateurs.

Vote n°1 : Approbation du Procès-Verbal d'AGD 2020/2021

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 323

Le Procès-Verbal de l'AGD 2020/2021 du 13 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Rapport Moral :

Josie Vermorel présente son rapport moral, rappelant qu'elle s'est investie au Codep depuis 2011, à l'origine pour un projet « Horizon 2014 ». Elle rappelle que les objectifs de l'époque sont toujours d'actualité, et rappelle qu'en « agissant et progressant ensemble, nous réussirons ».

Rapport d'activités :

Christiane Potocki présente le rapport d'activités, et rappelle les chiffres de la saison 2021/2022 : 11 567 licences individuelles, 9 licences collectives et 81 clubs affiliés.

Heïdi Jeunet rappelle les missions de son service, en particulier le soutien à la gestion des paies et à la gestion RH. Elle insiste également sur le surcroît de travail dû au COVID lors de la saison 2021/2022, et remercie les clubs de s'être si bien mobilisés malgré le contexte sanitaire particulier.

Josie Vermorel insiste sur le fait que ce service n'est pas offert par tous les Codeps, et que ce service n'a jamais été facturé au prix réel, mais qu'il est important dans le cadre de la professionnalisation. Roger Piffault insiste sur le fait que ce service permet de conserver des liens entre le Codep et les clubs.

Les salariés du service développement rappellent que le Codep est au service des clubs, mais qu'il mène également des actions de promotion de l'EPGV. Le développement de cours en zones blanches, les appels à projets, partenariats, et le sport en entreprise sont ainsi évoqués.

Antoine Calvier et Pierre-Marie Tricaud insistent également sur les services dédiés aux clubs, en particulier la gestion de leurs licences, ou la possibilité pour les clubs de pouvoir bénéficier des Projets Sportifs Fédéraux, et de l'accompagnement apporté par le Codep dans ce cadre.

Prune Collinet-Meder et Emma Sauzède présentent leurs actions effectuées dans le cadre de la communication du Codep, en particulier dans le cadre de l'événementiel, de la réalisation de nouveaux outils, de l'aide à la création de sites internet, et informent qu'un nouveau site du Codep est en cours de finalisation.

Ce rapport d'activités soulève quelques questions, en particulier liées à Assoconnect et Casico. Les élus du Codep rappellent que les clubs sont différents, qu'Assoconnect est une solution fédérale, et que chaque club décide de son utilisation ou non.

Vote n°2 : Approbation du rapport d'activités

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 323

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Entracte : Jean Boutarin rappelle les bienfaits de l'activité physique pour les cours et Hélène Pommier propose des exercices d'étirements aux personnes présentes.

Rapport Financier

Suzanne Puzenat, trésorière adjointe du Codep, présente le compte de résultat, rappelant que la première ressource financière du Codep est due aux licences, et qu'il y a eu une augmentation de licenciés de 36% entre les saisons 2020/2021 et 2021/2022. Le service de gestion des paies (11% des ressources), les subventions (9%), les projets (28%), sont les autres ressources principales du Codep alors que les ressources financières ont été dérisoires en 2020/2021.

Quant aux charges, les charges de personnel représentent 74% du total des charges du Codep. Les ressources ont été fragilisées par la reprise difficile après le Covid, alors que les trois derniers exercices avant Covid étaient excédentaires.

Concernant le bilan financier, les valeurs mobilières de placement sont en large baisse car les taux d'intérêt étaient au plus bas. Les disponibilités sont donc en hausse. Les capitaux propres sont en baisse car ils prennent déjà en compte le déficit de l'exercice en cours.

En conclusion, les contraintes sanitaires ont fortement pénalisé l'exercice mais le soutien du Codep a permis le maintien d'une activité de qualité.

Joëlle Fouet (GV Décines) et Marcel Bour (GV Les Narcisses) ont vérifié les comptes et n'ont relevé aucune anomalie.

Ce rapport financier soulève à nouveau quelques questions dans l'assistance, notamment en raison du déficit et de l'analyse de la gestion financière des projets. Il est rappelé que le fait que le Codep soit propriétaire de ses locaux est une garantie pour le moment, et que le Covid a lourdement impacté les actions du Codep. Il est alors convenu qu'il sera nécessaire de réajuster les actions ou de réajuster la quote-part du Codep.

Vote n°3 : Approbation du Rapport Financier

Contre : 0 / Abstention : 31 / Pour : 292

Le rapport financier est approuvé à la majorité.

Il est proposé d'affecter le déficit au report.

Vote n°4 : Approbation de l'affectation du résultat du déficit au report

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 323

Le résultat est affecté au report à l'unanimité.

Appel à candidatures pour les vérificateurs aux comptes 2022/2023

Gérard Thorrignac (GV Toussieu) et Françoise Cariou (GV Caluire le Vernay) seront les deux vérificateurs aux comptes pour la saison 2022/2023.

Présentation du budget prévisionnel et actualisé 2022/2023

Le budget actualisé 2022/2023 est présenté sur la base de 14 260 licenciés, et les trésoriers rappellent que les frais fixes du Codep ont baissé de 40 000€ depuis 2009.

Budget prévisionnel 2023/2024

Le budget prévisionnel 2023/2024 est présenté, en rappelant les solutions pour faire face aux déficits (réactualisation de la masse salariale, augmentation de la quote-part Codep...).

Les trésoriers font la proposition d'augmenter la quote-part du Codep de 1€ et d'augmenter de 0,50€ les fiches de paye effectuées par le Codep dans le cadre du service de gestion RH. L'objectif d'atteindre les 15 000 licenciés lors de la saison 2023/2024 est fixé.

Cette présentation soulève à nouveau quelques questions, et il est demandé une meilleure communication budgétaire pour le futur.

Vote n°5 : Approbation du budget prévisionnel :

Contre : 0 / Abstention : 52/ Pour : 271

Le budget prévisionnel est approuvé à la majorité.

Election de la candidate au Comité Directeur

Il n'y a aucune objection dans l'assistance à ce que cette élection se fasse à main levée plutôt qu'à bulletin secret. L'Assemblée Générale s'accorde pour effectuer ce vote à main levée.

Vote n°6 : Election de Michèle Lassalle au Comité Directeur

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 323

Michèle Lassalle est élue à l'unanimité pour rejoindre le Comité Directeur

Election du délégué du Codep 69 à l'Assemblée Générale Fédérale

Josie Vermorel se présente en tant que candidate pour se rendre à l'AG Fédérale à Créteil les 27 et 28 janvier 2023.

Vote n°7 : Election du délégué du Codep 69 à l'AG Fédérale

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 323

Josie Vermorel est élue à l'unanimité et Monique-Collet Billon désignée comme suppléante.

Election du délégué du Codep 69 à l'Assemblée Générale Régionale

Monique Collet-Billon se présente en tant que candidate pour se rendre à l'AG Régionale à Lyon le 14 janvier 2023.

Vote n°8 : Election du délégué du Codep 69 à l'AG du Comité Régional

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 323

Monique Collet-Billon est élue à l'unanimité et Christiane Potocki désignée comme suppléante.

Remise de récompenses fédérales

3 dirigeants de clubs EPGV sont récompensés :

Monique Collet-Billon (GV Fayolle), qui rappelle son parcours à l'EPGV depuis 1974.

Joëlle Erard (GymFizz), qui va partager sa médaille avec la trésorière de son association.

Thérèse Benoît (CSL St Priest), qui reçoit la médaille d'or de la Fédération.

Adoption du nouveau fonctionnement du Codep

Les élus du Codep proposent un fonctionnement en collégiale, Josie Vermorel acceptant d'assumer les fonctions de représentante légale jusqu'à la prochaine élection.

Vote n°9 : Adoption du nouveau fonctionnement en collégiale du Comité Directeur du Codep

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 323

Le nouveau fonctionnement en collégiale du Comité Directeur du Codep et l'élection de Josie Vermorel en tant que représentante légale sont adoptés à l'unanimité.

Allocution de Roger Piffault, membre du Comité Directeur fédéral

Roger Piffault remercie le Codep 69, se félicitant que cette AG mette en pratique les valeurs de la FFEPGV, et rappelle que c'est la Fédération qui a créé le sport-santé. Il assure que les préoccupations des clubs sont celles de la Fédération, et remercie les clubs d'être au service de la santé, et félicite les animateurs sportifs pour la qualité de leurs animations.

Allocution de Pierre Mathieu, secrétaire général du CDOS

Pierre Mathieu félicite les bénévoles et les clubs pour leur investissement, et se montre satisfait d'avoir vécu une belle Assemblée Générale.

Appel à candidatures pour accueillir les prochaines AGs départementales

Il est rappelé que la prochaine AG du Codep sera accueillie par la GV Les Narcisses et se déroulera à Saint-Priest le 24/11. Aucun autre club ne se montre candidat pour la saison suivante, mais la GV Décines et la Gym Vitalité Neuvilloise se présentent comme solutions de recours éventuels.

Josie Vermorel clôt l'AG du Codep à 12h55.

Il est dressé un procès-verbal de l'AG signé par la représentante légale et le secrétaire de séance

Le secrétaire de séance

Pierre-Marie Tricaud

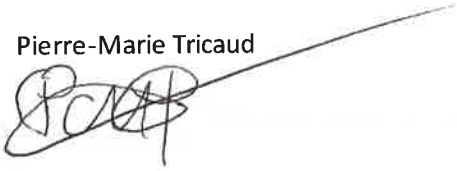

La représentante légale,
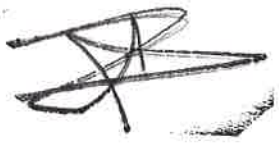
Josie Vermorel